



Avis du Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité sur le projet de révision de la Stratégie Nationale sur la Biodiversité

Lors de la réunion du 26 avril 2011, le Conseil Scientifique du Patrimoine naturel et de la Biodiversité a souhaité se prononcer sur le projet de révision de la Stratégie Nationale sur la Biodiversité (SNB).

Ce souhait fait suite à l'avis qu'il avait donné à Mme Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité, qui avait saisi le CSPNB au cours de l'année 2010, conformément aux missions de ce dernier, sur le rapport établi conjointement par le CGAAER et le CGEDD « Stratégie nationale pour la biodiversité, bilan et perspectives » où il émettait le souhait de pouvoir donner un avis global sur le document de révision de la SNB, avant son approbation par la ministre. Le projet de texte lui a été soumis lors de sa séance du 26 avril.

En introduction à cet avis, le CSPNB souligne que la démarche adoptée par le ministère est dans la continuité du processus du Grenelle de l'Environnement. Il salue l'effort de sensibilisation fait en mettant en parallèle des engagements de l'État, une charte pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la société.

- Il préconise cependant des mesures volontaristes, réglementaires si nécessaire, en matière de lutte contre la perte de biodiversité.
- Il indique également que la protection de la biodiversité nécessite un dispositif de transfert des résultats de recherche vers les utilisateurs *via* une interface adaptée. Ce chaînon intermédiaire entre la recherche scientifique et les activités économiques et sociales devrait associer des chercheurs et des organismes scientifiques (universités, laboratoires régionaux, privés, etc.) avec un réseau de professionnels. Il aurait pour vocation de renforcer les liens entre la recherche et toutes les formes des parties prenantes autour de programmes d'observation et d'innovation.
- Enfin, le CSPNB souligne qu'un effort particulier doit être réalisé sur la formation à la biodiversité en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.